

ABONNEMENT.

Numéro :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Route :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :
A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
A EWIG,
Rue Fléchet, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 30 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :
A PARIS,
Chez MM. HAYAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 15 Octobre 1878.

Bulletin politique.

LES INSULTES DE M. DE BISMARCK.

Dans les cercles politiques, on n'est pas encore revenu de la surprise causée par le dernier discours de M. de Bismarck au Reichstag, et l'on y laisse peut-être voir, au sujet de cet incident, plus d'émotion que n'en comporte le soin de notre dignité nationale. Il faut donc réduire cet incident à sa juste valeur.

On demandait, un jour, à un Allemand, bien avant l'unification actuelle, ce qu'était pour lui le patriotisme. Cet Allemand, homme très-éclairé, répondit : « C'est la haine de la France. »

Les Allemands, paraît-il, en sont toujours là ; et M. de Bismarck, voyant qu'il avait de la peine à l'emporter sur les adversaires de son projet de loi, a eu l'idée de faire appel aux sentiments de haine de ses compatriotes contre la France. Ces critiques devant lesquelles vous vous arrêtez, leur a-t-il dit, savez-vous d'où elles viennent ? Elles viennent de France ; elles sont dictées par le gouvernement français aux journaux, aux agents qu'il a parmi nous. Nos voisins ont trouvé bon, chez eux, de se débarrasser impitoyablement du socialisme suivant leur sans-souci aucun du droit ; mais il nous ont passé le fleau, et ils ne voudraient pas que nous n'eussions pas pour nous en délivrer tous les scrupules des légalités des temps calmes et réguliers.

Cet argument a parfaitement réussi à M. de Bismarck ; les premiers articles de la loi, menacés de rejet, ont été votés à des majorités de 30 à 40 voix, majorités énormes dans l'état de division des partis au Reichstag.

Mais ce serait à tort que l'on verrait autre chose qu'un expédient de tribune dans cette

querelle d'Allemand que nous a faite M. de Bismarck.

Quant à ceux qui voient dans les paroles de ce haut personnage un commencement de palinodie contre la République en France, ils se font on ne peut plus grossièrement illusion. Il est évident que M. de Bismarck ne se gêne pas envers le gouvernement de la République, et qu'il en parle comme s'il n'avait pas peur de lui (certaines personnes à part), sans aucune sorte d'estime ; mais ce n'est pas une raison, parce qu'on apprécie très-bas une forme politique, d'en plus désirer d'y voir rivée une nation qu'on ne cesse pas de haïr et de redouter.

Chronique générale.

L'élection législative de Moulins (Allier) est significative :

Inscrits, 43,146 ; votants, 4,888 ; non-votants, 8,258.

M. Datas, radical (élu), 3,090 voix ; M. Vigne, républicain, 1,634 ; voix annulées, 167.

M. Datas, radical est élu ; mais c'est l'inconnu qui a la majorité.

La Patrie croit savoir que le prince de Hohenlohe a eu, avant-hier, une entrevue avec le ministre des affaires étrangères.

Le gouvernement s'étant ému du dernier discours prononcé au Reichstag par M. de Bismarck, l'ambassadeur d'Allemagne, suivant les instructions de Berlin, a voulu donner à M. de Waddington l'assurance que cet incident n'était pas de nature à troubler les rapports qui existent entre la France et l'Empire.

M. Gambetta, dans son premier discours de Grenoble, a prédit que la majorité républicaine, dans le Sénat renouvelé, serait de vingt voix.

Si nous sommes bien renseignés, le gouvernement se contenterait d'une majorité de cinq voix, et il n'a nullement l'espoir de l'obtenir.

Vingt voix ! cinq voix ! le résultat serait le même. Dès que la majorité du Sénat se trouvera déplacée, la gauche sera mise en mesure de commencer l'exécution de ses plans aujourd'hui divulgués, et que les manœuvres de ses habiles ne parviendront pas à faire oublier.

C'est ce que les honnêtes gens ne doivent pas perdre de vue un instant.

On annonce qu M. Lepère, sous-secrétaire d'Etat de l'intérieur, va se rendre à Rouen pour affaires . . . politiques.

Nous croyons savoir, dit la Patrie, que l'administration supérieure n'est pas sans éprouver de sérieuses préoccupations au sujet du fait de violation de domicile relevé contre un maire des environs de Paris, lors des manœuvres militaires du mois dernier.

La personne — il s'agit d'un sénateur, membre de la droite, — dont le domicile a été violemment usurpé en son absence, sur un ordre arbitraire et illégal du maire de la commune, viendrait en effet de formuler une plainte directe contre ce fonctionnaire municipal.

Or, il n'est question de rien moins, dans l'espèce, que d'une instance correctionnelle pouvant donner lieu, d'après le code pénal, à l'application d'un emprisonnement de six jours à un an, et d'une amende de 46 fr. à 500 fr.

Par ce seul détail, on doit se rendre compte du déplaisir naturel qu'éprouve le cabinet du 14 décembre, menacé de voir grossir le nombre, assez considérable déjà, de ses fonctionnaires ayant eu maille à partir avec la justice répressive de leur pays.

On annonce la très-prochaine publication

d'une brochure sur les événements politiques de 1870, par le maréchal Leboeuf, qui va sans doute jeter quelque lumière sur des faits restés jusqu'ici très-obscurcis et qu'on se plaisait à ne pas vouloir faire connaître.

On a maintenant la certitude que l'Internationale a été mêlée à toutes les grèves qui viennent de se manifester successivement dans diverses régions de la France.

M. le ministre de la justice a réuni, dit-on, à ce sujet, d'importants documents qui seront communiqués aux Chambres.

On nous informe, d'une source très-autorisée, dit l'Union de l'Ouest, que M. de Gontaut-Biron, notre ancien ambassadeur à Berlin, va sortir de la réserve qu'il s'était imposée jusqu'ici, pour répondre aux provocations de M. Oppert, du Times. On dit que les révélations de M. de Gontaut-Biron seront écrasantes pour différents personnages du parti républicain, que l'on a fait passer jusqu'ici pour de grands patriotes.

Nous lisons dans le Journal du Loiret : « Un ami de feu M. Laurier rapporte qu'il y a environ deux ans et demi, M. Laurier donna un dîner à M. Gambetta et à M. Challemel-Lacour, et que la conversation étant tombée sur l'armée et la discipline, l'ancien dictateur de Tours et de Bordeaux prononça ces paroles : « Pas de République en ce pays si on n'a pas dans sa main une armée fortement constituée. Donc, quand vous me verrez au pouvoir, tenez pour certain que je m'occuperai de l'armée. Et savez-vous la première mesure que je prendrai à cet égard ? Ce sera d'arracher de l'Annuaire militaire ses cent premiers feuillets. » Ces paroles ont été entendues par plusieurs témoins, qui peuvent en affirmer l'authenticité. »

Or, les cent premiers feuillets de l'An-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA

PUPILLE DE SALOMON

PAR

M^{lle} MARTHE LACHÈSE

(CAMILLE DE GÉRANS)

(Suite.)

Salomon parlait ainsi, demeurant toujours dans l'angle de la muraille. Sa tête se détachait en lumière sur la tapisserie sombre. Avec son visage effilé et pâle, ses yeux bleus dont l'éclair était tempéré par une naïveté étrange, ses longues mèches argentées tombant jusque sur son vêtement noir, il semblait garder un reflet des siècles aux mystiques créations.

— Léopold ? demanda à demi-voix lord Walter, quel est ce portrait d'Holbein qui a quitté son vieux

cadre pour venir s'asseoir à côté de votre beau-père ?

— Que ne peut-il vous entendre ! Il serait charmé de l'allusion. C'est, mon cher, un excellent homme, artiste plus ou moins apprécié.

Suivirent quelques détails sur la position de Salomon, son genre de travaux, les côtés saillants de son caractère.

— Ma femme l'aime beaucoup, ajouta M. Montferrier en terminant, et le reçoit souvent ainsi que sa pupille, une jeune fille à laquelle il a témoigné un dévouement qui lui fait honneur.

— Tout à l'heure, en effet, je l'ai vu sourire de loin à une jeune fille.

— Celle qui est couronnée de fleurs roses, là, près de M^{me} de Kergalar.

— Précisément, reprit lord Clayton en regardant longuement Christine. Ce n'est donc pas sa fille ?

— Loin de là. Elle est de race illustre, de sang royal même. C'est la dernière fille des comtes de Kemper et des barons de Gaël qui étaient eux-mêmes les descendants uniques et directs de nos vieux rois celtiques.

— Quoi ! s'écria le jeune homme, ces nobles figures des temps héroïques, les Gradlon, Arthur, Noménoë, Alain ?

— Vous voyez leur dernière enfant. Voilà, mon cher ami, où tant de grandeurs sont venues échouer.

Ces pauvres gens vivent fort à l'étroit. Tout cela est assez misérable, en somme, et beaucoup plus digne d'estime que d'envie.

— Léopold, reprit Walter, voudrez-vous me présenter à cet artiste ? Je lui trouve un air si respectable . . .

— Très-volontiers. Je ne sais trop ce qu'il vous dira, mais répondez-lui par une phrase bien poétique ou mieux encore par un vers de Shakespeare, vous aurez fait sa conquête à jamais.

A ce moment un laquais, chargé d'un plateau de rafraîchissements, parut à la porte près de laquelle se trouvait placé lord Clayton.

— Passez par l'autre porte, dit M. Montferrier.

— No, reprit le jeune Anglais, je ne veux gêner personne.

Il se leva, recula de quelques pas et, attirant à lui la chaise qu'il venait de quitter, il dit au domestique :

— Vous pouvez passer.

Il resta alors debout, sans même y prendre garde, dominant ainsi de presque la taille les personnes assises à l'entour ; sa main aristocratique était demeurée appuyée sur la chaise qu'il avait approchée : le rideau de damas, chassé dans l'embrasure de la croisée, froissait largement derrière lui ses plis soyeux.

— Douze levées ! dit M. Benoît. Une de plus, je les faisais schelem ! . . . Faut-il que ce valet mal

appris ! . . . Vous auriez dû prévoir cela, Salomon. Eh bien ! qu'avez-vous donc ? vous ne dites plus un mot. Vous êtes tout saisi !

— Laissez-moi ! répondit Salomon d'une voix basse et lente. Je regarde — oh ! splendide ! — je regarde un portrait de Van Dyck.

— Par ma foi ! reprit en riant M. Montferrier qui venait de s'approcher des joueurs, on ne peut nier qu'il y ait similitude dans les impressions. Le modèle de Van Dyck voudrait faire connaissance avec, comment dirai-je ? . . . Holbein, Albrecht Dürer. Malheureusement, je ne puis l'amener dans l'angle où se retranche M. Salomon, force m'est donc d'intervenir les rôles et de conduire vers lord Clayton celui qu'il désirerait prévenir.

— Certainement, comment donc ! mais certainement, dit Salomon, se dégageant pour accompagner M. Montferrier.

La présentation fut brève : Léopold se borna à échanger les noms.

L'artiste se tourna de manière à ce que Walter fût obligé de se placer sous le rayon d'une lampe. Il le regarda en face, puis dit tout haut :

— Monsieur, vous m'êtes sympathique.

Walter sourit et répondit :

— Ne connaissez-vous pas, Monsieur, l'axiome danois : « La sympathie est une fleur dont le fruit se nomme l'amitié ? »

— Mais c'est charmant, cela ! s'écria Salomon.

La Pupille de Salomon, en vente à Saumur, chez Dézob, libraire, rue Saint-Jean, et chez MILON, libraire, rue d'Orléans. — Prix : 3 francs.

naire militaire ne contiennent que des noms de généraux.

La Gazette de Turin reçoit de Londres une dépêche dans laquelle on prétend que le gouvernement français aurait décidé l'envoi dans la Méditerranée d'une flotte comprenant 600 hommes d'équipages et de 130 canons.

Le premier article de la loi contre les socialistes vient déjà de faire sentir ses effets. Un journal de Berlin annonce que plusieurs individus surveillés par la police viennent de passer en France, où ils sont en ce moment en sûreté.

On est si étonné de rencontrer une velléité d'indépendance parmi les adeptes du régime républicain, qu'on doit s'empresse de signaler comme une action honorable la faible protestation hasardée par le journal le Soir contre le fétichisme honteux qui fait cortège au tribun de Belleville :

« Nous nous permettrons de trouver, dit le Soir, que ces discours répétés, comme ces voyages triomphants qui en sont l'occasion, et ces réceptions enthousiastes qui les accompagnent, ont ou peuvent avoir leurs inconvénients. Il ne nous semble pas conforme à l'esprit républicain libéral d'exciter ainsi les ardeurs des populations. Cela ne pourrait-il pas finir par susciter ou entretenir chez elles cet attachement excessif aux personnes que M. Gambetta, à Romans, condamnait avec une énergique éloquence? »

Cet attachement excessif aux personnes dénonce bien, quoique sous une forme adoucie, aux sévérités de l'opinion publique, cette folle idolâtrie d'un peuple qui repousse ses Souverains pour se prosterner aux pieds d'un parvenu, rendant ainsi, à son insu et malgré lui, un hommage instinctif à l'unité, c'est-à-dire à la Monarchie.

Car la même inconséquence se remarque toujours dans les procédés révolutionnaires. Ils commencent toujours par renverser ce qui est en haut pour mettre en place ce qui est en bas, d'où il suit qu'on en arrive toujours au pouvoir d'un seul, toujours beaucoup plus despote qu'un Roi, parce que, pour dompter l'anarchie qui l'a porté au pouvoir, le parvenu a besoin de plus de force et de moyens plus violents.

Il est donc aussi comique qu'affligeant de voir tous ces républicains maudissant un Roi et encensant le fétiche qu'ils adorent à sa place.

Mais ce qui devient surtout irritant, c'est de voir cette même comédie se renouveler sans cesse avec le même succès, aux acclamations d'une foule toujours crédule, toujours dupe des mêmes comédiens.

La comédie de Grenoble nous afflige donc sans nous surprendre; elle durera tant que le nombre sera la loi vivante, interprétée par des factieux et propagée par des commis-voyageurs.

— C'est vrai surtout, dit le jeune homme en plaçant sa main fine dans la main de Barthélemy.

Ils s'assirent l'un près de l'autre.

Salomon, ravi de la maxime danoise, parla tout d'abord du conteur Andersen : Walter cita en retour le nom plus illustre encore du sculpteur Thorwaldsen. Ils en vinrent ainsi à s'entretenir des beaux-arts.

Le jeune lord possédait une instruction rare, non-seulement comme étendue, mais encore comme solidité. Ses appréciations étaient graves, ses aspirations grandes et pures comme celles des nobles cœurs. Sans avoir aucune connaissance pratique dans les différentes branches de l'art, il en concevait donc les plus hautes théories : elles paraissent même se définir plus clairement sur ses lèvres, tant il savait exprimer de grandes pensées dans un langage doux et facile dont l'extrême simplicité ne faisait que relever l'élégance naturelle.

Salomon écoutait avec une sorte de recueillement ces paroles où il lui semblait retrouver un écho harmonieux des idées qu'il avait caressées pendant sa vie entière : sans penser qu'il en était de lui comme du voyageur qui tend les bras vers une rive désirée, la jugeant toujours sous ses pas, la voyant toujours fuir et cela sans pouvoir s'avouer qu'elle ne sera jamais pour lui qu'un mirage.

— Oui, disait lord Clayton, vous autres artistes,

M^r DUPANLOUP.

Nous avons annoncé la mort de M^r Dupanloup. L'éminent prélat est décédé vendredi soir à sept heures à la suite d'une crise des plus violentes. Il n'avait auprès de lui que M. l'abbé Chapon, vicaire de la cathédrale d'Orléans.

La mort a foudroyé en quelque sorte le vaillant évêque, et M. l'abbé Chapon, surpris par la soudaineté de cette crise fatale, n'a eu que le temps de murmurer les prières de l'absolution *in articulo mortis*.

Aussitôt la nouvelle reçue, MM. les vicaires généraux ont tenu conseil à l'évêché d'Orléans, et M. l'abbé Bougaud est aussitôt parti pour la Combe, d'où il doit ramener le corps de Monseigneur.

M^r Coullié, coadjuteur de M^r Dupanloup, a appris la mort du vénérable prélat en Bourgogne, où il se reposait dans sa famille. Il est parti aussitôt pour Paris afin de s'entendre avec S. Em. le cardinal Guibert, archevêque de Paris, sur le jour, l'heure et le cérémonial des obsèques.

Les funérailles de M^r Dupanloup n'auront pas lieu avant une huitaine de jours.

M. Breton, pharmacien à Grenoble, est parti samedi matin pour le château de la Combe, afin de procéder à l'embaumement du corps de M^r Dupanloup.

Eminent évêque, grand écrivain, orateur, Monseigneur d'Orléans a usé ses forces dans la lutte si longtemps ouverte pour la liberté de l'enseignement et la défense du pouvoir temporel des Papes.

Promoteur et chaud partisan de la loi du 15 mars 1850, sur l'enseignement primaire, c'est à son zèle et à son éloquence que nous devons le vote de la loi qui nous a donné la liberté de l'enseignement secondaire.

A l'instant où le radicalisme relève la tête et prétend nous arracher une conquête aussi précieuse, la mort de M^r Dupanloup est un événement particulièrement fâcheux. Il laisse dans le clergé, au Sénat, à l'Académie et au sein du Conseil supérieur de l'enseignement, une place qu'il sera difficile de remplir.

Il est probable que M^r Guibert, cardinal-archevêque de Paris, sera choisi par les chefs de la majorité sénatoriale pour occuper le siège d'inamovible laissé vacant par la mort de M^r Dupanloup. Nous croyons savoir que le vénérable prélat, pressenti sur ses intentions, a déclaré qu'il accepterait la candidature.

Un second siège est également vacant par la mort du général Chareton; on met en avant plusieurs noms : MM. Daru, de la Combe, Antonin Lefèvre et Baragnon, à droite; à gauche, l'amiral Jauréguiberry et M. André.

M^r Coullié, coadjuteur de M^r Dupanloup, qui vient de mourir, a pris immédiatement possession du siège épiscopal.

Le nouvel évêque d'Orléans, M^r Pierre-Hector Coullié, fut nommé coadjuteur de M^r Dupanloup le 2 octobre 1877. Il est né

vous êtes des privilégiés. Vous avez une de ces missions qui portent avec elles leur joie et leur couronne. Vous êtes les élus du ciel pour conduire au bien par le beau. C'est à vous qu'il appartient de soulever un coin de ce voile cachant à nos regards un monde plus parfait. Devant vous, ce monde est entr'ouvert, il vous appelle, et vous livre ses secrets à mesure que vous venez à lui avec une foi plus humble, une pureté plus grande, un cœur plus aimant... Combien sont heureux ceux d'entre vous qui savent comprendre leur puissance! Que devons-nous penser, au contraire, de ceux qui ne savent pas même respecter un tel don! Pour moi, je suis convaincu que l'art devrait entraîner de force le sentiment public dans des hauteurs où, peu à peu, il parviendrait à le maintenir, au lieu de descendre jusqu'à lui pour se hâter de recueillir un peu d'or ou quelques éloges. Car hélas! il faut bien se l'avouer, le goût public n'est, de nos jours, ni très-sûr, ni très-distingué.

— Il se forme; Mylord, il se forme, dit Salomon avec une légère nuance de modestie. Depuis quelques années, je vous l'assure, il y a progrès sous ce rapport.

— J'en félicite votre pays, Monsieur. On sait d'ailleurs qu'il marche vite dans les questions qui touchent l'intelligence.

La conversation continua de la sorte assez longtemps entre Barthélemy et lord Clayton.

à Paris le 15 mars 1829. Après avoir terminé ses études au séminaire de Saint-Sulpice, il fut successivement nommé vicaire à Sainte-Marguerite, Saint-Eustache et Notre-Dame-des-Victoires.

En 1874, il remplaça M. l'abbé d'Hulst comme promoteur du diocèse de Paris. Chanoine honoraire de Nancy et de Saint-Dié, il a en outre le titre archiepiscopal de Sidonie *in partibus infidelium*.

NOUVELLES DE LA CALEDONIE.

Le ministre de la marine a reçu, samedi, du gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, le télégramme suivant, daté de Sydney, 3 octobre (retard causé par l'interruption des communications télégraphiques entre Java et Port Darwin) :

« Je profite de toutes les occasions pour vous envoyer des nouvelles par le télégraphe, et mes rapports sont toujours dirigés par la voie la plus rapide. Si mes renseignements télégraphiques arrivent après ceux des journaux, c'est qu'ils éprouvent des retards pendant le trajet.

» Les arrondissements de Bouloupari et de Uarai sont tranquilles; notre autorité y est solidement rétablie; il n'en est pas de même dans celui de Bourail.

» Le 14 septembre, les tribus de la Poya ont tué quatre colons : Soudaillé, de Treine-renc, Huy, Gérome, et neuf libérés : Colonge, Lament, Nicolet, Lacase, Boassins, Coq, Ferrand, Crès, Avila. En même temps, les établissements de Bourail étaient menacés et le poste de Guaro attaqué.

» Les rebelles ont été repoussés avec de grandes pertes; le libéré Ridour a été tué. La partie de la colonie située au nord de Ouagap et de Koué est tranquille pour le moment, et j'ai lieu de croire que cela durera.

» Je ne puis envoyer les nouvelles par navire de guerre à Sydney, parce que j'ai besoin de tous mes bâtiments. Je suis obligé de garder encore le *Tage* pendant quelque temps. J'espère que les contingents que j'attends par la *Loire* et par la *Dives* seront suffisants.

» La tranquillité continue à régner dans tous les pénitenciers.

La *Loire* et la *Dives*, parties de France les 17 et 20 juillet, arriveront à destination sous peu de jours et apporteront au gouverneur un renfort de 380 hommes de toutes armes, non compris les 500 marins qui composent leurs équipages.

De plus, l'avis transport l'*Allier*, qui est en armement à Lorient, transportera en Nouvelle-Calédonie deux compagnies d'infanterie de marine.

Ces forces paraissent suffisantes pour assurer la pacification de cette colonie, où les opérations militaires ne peuvent marcher qu'avec lenteur, en raison de l'étendue du territoire (400 kilomètres sur 66) et des difficultés que l'on rencontre dans la nature du sol, qui est accidenté et boisé.

M. Montferrier les regardait en passant, saisissait quelques mots et ne s'étonnait pas. Il connaissait les aptitudes de Walter et supposait volontiers qu'une causerie prolongée sur des sujets de cette nature dût lui être agréable.

Mais lorsque, tout à coup, il le vit, présenté par Alice, s'incliner devant Christine en lui disant qu'il s'estimait infiniment heureux de pouvoir offrir ses hommages à la comtesse de Kemper :

— Ceci est par trop Anglais, pensa Léopold : on n'est pas à ce point excentrique.

Cependant, en maître de maison bien appris, il dut lui-même, un moment après, offrir son bras à la jeune fille pour la conduire près du piano.

M. et M^{lle} Lormier venaient d'entrer, maudissant les lenteurs de la Renaissance, réitérant des excuses mêlées de remerciements et des plus aimables prières. Alice s'était aussitôt assise devant le piano : la partie musicale de la soirée allait commencer. Déjà le violon reposait sur l'épaule de Salomon, tandis qu'une basse s'équilibrait entre les genoux de M. Renaud. Les archets se tenaient prêts à glisser sur les cordes. Alice frappa un accord : la voix de Christine s'éleva. Elle chantait une de ces mélodies que Beethoven a recueillies au pied des montagnes de l'Écosse et sur lesquelles il a jeté, comme des voiles d'or, ses merveilleuses harmonies. Puis, comme si l'œuvre du maître ne pouvait demeurer incomplète, il s'est trouvé un poète pour

Etranger.

Ce n'est jamais sans anxiété que nous regardons du côté de l'Orient. Le traité de Berlin a posé les bases d'un arrangement : mais aujourd'hui qu'on se trouve en face de sa mise en application, mille difficultés nouvelles surgissent.

La Russie vient de suspendre le mouvement de retraite de ses troupes, et elle a notifié cet ordre à toutes les puissances en en donnant les raisons.

La Porte n'a pris aucune précaution pour garantir l'ordre public après l'évacuation des troupes russes. Il est arrivé que de nouveaux massacres se sont produits immédiatement après leur départ, parce que le pays restait livré à l'anarchie en l'absence de toute autorité administrative.

Le prince Lobanoff a informé officiellement la Porte que les troupes russes resteraient à Andrinople jusqu'à la signature du traité de paix et jusqu'à ce que le gouvernement ottoman ait pris des mesures pour maintenir la tranquillité dans les provinces.

La Porte, impuissante à lutter avec toutes les difficultés, et peut-être ne sachant pas elle-même ce qu'elle veut, répond par des circulaires diplomatiques. D'un côté elle refuse à l'Autriche le droit d'occuper Novibazar, après lui avoir reconnu ce droit par le traité de Berlin. D'un autre elle se plaint des excès commis par les troupes autrichiennes en Bosnie.

La Porte est mal venue à parler d'excès et de cruautés : son histoire devrait le lui défendre. Sur le point spécial dont il s'agit, ses allégations sont formellement contredites par les rapports des attachés militaires étrangers, et surtout de l'attaché militaire anglais qui ne peut être suspect d'hostilité à la Turquie. Or, celui-ci rend hautement témoignage « de la manière humaine dont les mesures militaires autrichiennes ont été exécutées. »

Par suite de ces conflits de la Porte avec la Russie et avec l'Autriche, auxquels il faut encore ajouter les difficultés avec la Grèce, on voit que la situation en Orient est toujours critique, et qu'il suffit du moindre incident pour rouvrir la période des événements graves.

Nous ne savons guère ce qui va se passer au sujet de l'Afghanistan. La presse anglaise semble sonner un branle-bas de combat sur toute la ligne, et on prétend même que le marquis de Salisbury prépare une circulaire diplomatique pour justifier l'expédition anglaise projetée contre l'émir de Caboul.

Mais, en somme, on ne sait rien de certain, et une pareille entreprise paraît difficile à l'entrée de l'hiver.

Chronique militaire.

L'*Avenir militaire*, journal républicain, laisse entrevoir pour le mois de mars prochain des changements dans les commande-

donner une parole à ces sauvages accents; il les entendus fiers et plaintifs : ils lui ont fait rêver d'une âme blessée par les désillusions de la vie et s'en plaignant à cette nature qui seule reste jeune et ne cherche pas à décevoir. Répétant, dans son chant large et pur, ces idéales douleurs, Christine disait donc :

« Le lac s'endort et sur ses flots
Expirent les derniers échos;
Isolé, sur la grève
Je m'avance et je rêve. »

Un murmure admiratif se fit entendre et les applaudissements éclatèrent tout à fait quand, avec un parfait ensemble, Salomon et le docteur mirent un *forte* sur la ritournelle.

(A suivre.)

Un riche industriel, qui s'est fait nommer député grâce à son étalage d'opinions radicales, donne une fête à ses ouvriers.

Au dessert, plein d'émotion et de vin de Champagne, il prononce un toast attendri.

— Oui, mes amis, cette prospérité est votre ouvrage, le fruit de vos efforts communs... Je le proclame hautement, cette maison est à vous!

On entend une voix à un bout de table, venant d'un convive qui prend les choses au sérieux :

— Je ne demande pour moi que le petit pavillon du bord de l'eau!

ments de corps d'armée. Il les justifie d'avance en disant que la loi a voulu qu'une partie des généraux en chef fût renouvelée tous les trois ans.

Le renouvellement des lettres de service de douze commandants de corps (1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 9^e, 12^e, 14^e, 15^e et 17^e) se fera avant le commencement de l'instruction et la préparation des travaux pour les manœuvres d'automne.

« Il sera juste alors et conforme à l'esprit de la loi, dit l'*Avenir*, que six corps d'armée soient confiés à des généraux n'ayant pas encore exercé de commandement en chef. »

Tout le monde, dit l'*Avenir militaire*, s'est étonné de voir retarder la promotion de généraux, annoncée depuis quinze jours. La vérité est, paraît-il, que le décret nommant deux généraux de division et cinq de brigade avait été préparé à la fin de septembre. Mais, après les manœuvres, M. le ministre de la guerre aurait reconnu la nécessité de faire des nominations plus nombreuses, par suite de l'état de santé d'un certain nombre d'officiers généraux, qui ne peuvent plus conserver de commandements actifs. Un décret conforme sera sans doute soumis incessamment au conseil des ministres et présenté à la signature de M. le Président de la République. Il pourrait se faire qu'il comprît quatre généraux de division et sept de brigade. Parmi ces derniers, on est porté à croire que figurera M. le colonel d'état-major comte d'Andlau, sénateur, devenu presque aujourd'hui le doyen des colonels de l'armée. Cette nomination serait la conséquence de la promotion au grade de contre-amiral de M. le capitaine de vaisseau Duperré; — c'est là, du moins, ce qu'on disait l'autre jour dans les bureaux de la guerre.

Le nombre des officiers des diverses armes qui se présentent le 15 octobre aux examens de l'École supérieure de guerre n'est pas aussi restreint qu'on l'avait prématurément annoncé. L'année dernière, 119 officiers avaient subi les épreuves écrites. Cette année, 112 officiers se sont fait inscrire dans les 19 corps d'armée. Les conditions du concours actuel sont donc sensiblement les mêmes qu'en 1877.

On lit dans le *Moniteur de l'Armée* :

« M. Barbault de la Motte, ancien colonel du 13^e dragons, vient d'offrir au ministre de la guerre un titre de 140 fr. de rente 3 0/0, à diviser en deux parties égales entre les deux premiers candidats, sous-officiers, brigadiers ou cavaliers de ce régiment, régulièrement proposés pour la médaille militaire.

« Cet ancien officier supérieur a commandé le 13^e dragons pendant plus de cinq ans, et il désire donner une preuve particulière de souvenir à son ancien régiment. »

Dans la liste des jeunes gens admis à l'École de Saint-Cyr, nous remarquons le nom du jeune Emmanuel-Marie de MacMahon, troisième fils du Président de la République, né en 1859.

Chronique Locale et de l'Ouest.

La rentrée des cours et tribunaux devait régulièrement avoir lieu cette année le 3 novembre; mais cette date étant un dimanche, la rentrée a été ajournée au lendemain lundi, 4 novembre. C'est ce jour-là qu'aura lieu la messe du Saint-Esprit.

M. Tarot, maître répétiteur au lycée du Mans, est nommé professeur de rhétorique et de seconde au collège de Saumur, en remplacement de M. Seners, appelé à d'autres fonctions.

On nous assure, dit le *Patriote d'Angers*, que l'ouverture de la gare de l'Ouest, par laquelle seront desservies la ligne du Mans et celle d'Angers à Laval, est fixée au 28 novembre 1878.

Un concours est ouvert entre tous les sculpteurs français pour ériger une statue de François Rabelais dans un des deux squares de la place de la mairie de Tours.

On voit déjà circuler, en grand nombre, des pièces d'or de 20 francs à l'effigie de la République et au millésime de 1878. On jurerait que c'est du cuivre. C'est incontestablement la plus vilaine monnaie que nous ayons vue en France; aussi pouvons-nous dire qu'elle est vraiment l'image de la République.

CHATELLERAULT.

A propos des farines avariées qui ont été noyées par ordre à Châtellerault, le *Courrier de la Vienne* reçoit de cette ville une lettre où nous lisons :

« M. B... apercevant, du pont, la foule accourue pour être témoin de ce triste spectacle, descend sur le quai, et se mêle aux curieux.

« Un individu de mauvaise mine, se faisant remarquer par sa haute taille, apercevant M. B..., bien connu pour un *clercal*, dit alors tout haut en secouant sa pipe : « Voilà ce que font les nobles depuis longtemps pour affamer le pauvre peuple : ils laissent pourrir leurs farines. »

« M. B... va droit à l'auteur de cette sortie, commis-voyageur, sans doute, de l'Internationale; et, en présence des nombreux curieux qui avaient entendu son propos, échange avec lui le dialogue suivant :

« — Connaissez-vous le nom de celui qui a vendu ces farines ?

« — Non; mais on dit que c'est un noble.

« — Moi, je le connais, et particulièrement. Celui qui a fourni la farine à l'Intendance se nomme G...; il habite N..., et c'est le plus fougneux des républicains de son département.

« — On m'avait dit que c'était un noble.

« — Oui, on vous l'avait dit, pour le répéter. Il en est de cette calomnie comme de toutes les infamies qu'on vous charge de répandre.

« Durant cette scène, des groupes d'ouvriers s'étaient rapprochés et, il faut le dire à leur honneur, ils n'hésitèrent pas à se ranger du côté de M. B... »

« Il est à souhaiter que l'exemple de celui-ci soit toujours suivi et que les excitations démagogiques, partout où elles se produiraient avec ce cynisme, à la faveur des moindres circonstances, rencontrent des contradicteurs sachant aussi bien en faire justice. »

On lit dans l'*Indépendant*, de Tours :

« Nos lecteurs se rappellent l'accident arrivé, le 29 septembre dernier, au jeune Desvaux, occupé à ramasser de la mousse dans le parc du château de la Boisnière, commune de Villedômer.

« Un nommé Elordoïs, domestique de M. Forestier, lui avait tiré, à quelques mètres de distance, un coup de fusil.

« Cet homme était à la chasse aux lapins dans le parc de cette propriété, lorsqu'il entendit quelque chose remuer sous bois; il tira, croyant à la présence d'un gibier; malheureusement un cri de douleur lui répondit. Elordoïs venait de loger une quarantaine de grains de plomb dans le corps du sieur Desvaux, Noël, âgé de 21 ans, jardinier.

« Après cet exploit, le sieur Elordoïs avait offert à la victime de son inqualifiable imprudence une somme de 10 francs, et l'avait abandonné.

« Ce n'est qu'après s'être traîné jusqu'à la plus prochaine habitation que le sieur Desvaux a pu se faire soigner et reconduire chez ses parents.

« Quelques jours après, le malheureux Desvaux succombait à ses blessures. Vendredi, cette affaire est venue devant la police correctionnelle; après l'audition des témoins, le sieur Elordoïs, âgé de 21 ans environ, s'est vu condamner en six semaines d'emprisonnement pour homicide par imprudence, et aux dépens. »

Jusqu'ici, dit le *Courrier de la Vienne*, notre département avait eu le bonheur d'échapper à l'écœurant spectacle de cette chasse au Congréganiste organisée, aux quatre points cardinaux de la France, par les *libéraux* de la République, contre tout habit religieux représentant le dévouement aux intérêts de l'instruction populaire.

Nous avons le regret d'apprendre que cette campagne de haine et de proscription est ouverte dans la Vienne.

Traqués avec acharnement par la municipalité de Chauvigny, les Frères de Saint-

Gabriel, qui dirigeaient depuis 23 ans l'École communale de cette ville, viennent d'y être remplacés, dit notre confrère, par l'instituteur laïque de la commune de Bonnes.

Les Frères, justement soucieux de réserver leurs droits et ceux de leur Congrégation, se sont pourvus devant le conseil d'Etat, ajoute le *Courrier*, par ce motif que la substitution de l'enseignement laïque à l'enseignement congréganiste ne pouvait avoir lieu à défaut de vacance d'emploi, survenue soit par démission, soit par décès, soit par révocation.

Néanmoins, le 1^{er} octobre, les Frères étaient sommés d'avoir à vider les lieux, le dimanche suivant, sous peine d'expulsion. En attendant que la justice ait prononcé, les Frères durent céder à la force, et se pourvoir d'un autre asile.

Mais les vendanges retenant chacun hors de la ville, les bras leur manquèrent, dans le courant de la semaine, pour évacuer le local qu'ils occupaient, et, samedi soir, ils étaient contraints de demander à retarder leur sortie de quelques heures. Ce sursis leur fut impitoyablement refusé. Il leur fallut donc consacrer la journée de dimanche à transporter leur modeste mobilier dans le refuge où les suivront les sympathies des nombreuses familles dont ils ont mérité et dont ils gardent la confiance. — Dans la soirée enfin, ils quittaient — provisoirement, nous l'espérons, dit toujours le *Courrier* — cette école où, depuis tant d'années, leur zèle s'était prodigué au service de l'éducation intellectuelle et morale de l'enfance, au milieu d'une population dont on a, à tort, l'ave-nir le prouvera, escompté l'ingratitude.

Un vol audacieux. — La ville de Poitiers n'a pas seule le monopole des vols; on en signale de nombreux dans le département, et en voici un qui a été commis avec une rare audace :

Dans la nuit du 7 au 8 octobre courant, entre une heure et deux heures du matin, un vol a été commis avec escalade et effraction au domicile de M^{me} Delaubier, née Louise Lenoir, propriétaire au hameau des Vaux, commune de Saint-Pierre-de-Maillé, canton de Saint-Savin.

Un des voleurs était monté sur le toit avec une échelle qui est restée appuyée contre la gouttière, avait placé un morceau de bois en travers sur le haut de la cheminée, et avait attaché à ce morceau de bois des bandes de couverture de lit qu'on avait trouvées dans le jardin et qu'on avait déchirées exprès pour faire une espèce de corde, en nouant les bouts entre eux.

Cet individu, qui devait être très-mince, à en juger par l'exiguïté de la cheminée, s'est laissé glisser, le long de cette corde improvisée, d'une hauteur de 8 mètres, et a pénétré dans le salon, où il a allumé une bougie et ouvert une croisée pour faire entrer ses complices, car on présume qu'il y avait plusieurs voleurs.

Les auteurs de ce vol ont ensuite fait passer par cette croisée un secrétaire renfermant les bijoux et autres objets. Ce meuble a été transporté à 150 mètres de la maison d'habitation, non loin d'un bois taillis et d'une tuilerie, où il a été brisé à l'aide de grosses pierres, afin de pouvoir s'emparer du contenu.

Vendredi et samedi, le parquet de Montmorillon s'est transporté sur les lieux pour procéder à une enquête, et il faut espérer que les coupables ne tarderont pas à être mis sous les mains de la justice.

Les objets volés ou brisés sont évalués approximativement de 1,000 à 1,200 francs.

VOYAGE DE M. DE FREYCINET.

Les journaux ont annoncé le voyage de M. de Freycinet, ministre des travaux publics, à Saint-Malo. On écrit du Mans que deux wagons-salons avaient été mis à sa disposition par la compagnie de l'Ouest. Les marchepieds se déplaient jusque sur le quai, qui était couvert de tapis armoriés et permettaient à Son Excellence de monter et de descendre à son aise. Les provisions de bouche n'avaient pu être oubliées, et plusieurs paniers de vins fins ont été chargés à la gare du Mans dans un des fourgons de la suite, pour le cas, sans doute, où le train ministériel se serait trouvé en détresse entre Le Mans et Laval.

— On écrit de Saint-Malo, le 11 octobre : « Hier soir, à huit heures et demie, M.

de Freycinet a fait son entrée dans la ville, pavoisée et illuminée.

« Ce matin, en présence du ministre des travaux publics, les délégués de Saint-Servan ont accepté le projet proposé par la ville de Saint-Malo. Tout le monde est d'accord, chacune des deux villes aura son bassin à flot. Saint-Malo conservera en plus son port de marée.

« C'est un travail considérable, une dépense de dix millions, qui permettra de donner de l'ouvrage aux ouvriers du département.

« M. de Freycinet a assuré à la chambre de commerce que le travail serait terminé en six années.

« Le ministre est reparti pour Paris le soir par le train rapide.

« Dans la matinée, il y a eu à la sous-préfecture un déjeuner en son honneur. »

Dernières Nouvelles.

On annonce que les obsèques de M^{sr} Dupanloup auront lieu à Orléans samedi prochain. Le cérémonial des obsèques a été fixé par le cardinal-archevêque de Paris.

On lit dans le *Journal officiel* :

« Pour faire suite aux dispositions qui ont été prises en vue d'arriver à la plus prompt pacification de la Nouvelle-Calédonie, le ministre de la marine vient de prescrire au gouverneur de Cochinchine d'expédier immédiatement à Nouméa deux compagnies d'infanterie de marine. Ces troupes pourront être rendues à destination dans un délai de trente-cinq jours.

« Le croiseur le *Hugon* quitte les mers de Chine et va renforcer la division du commandant Olry.

« En même temps, le contre-amiral Bergasse du Petit-Thouars, qui devait, après avoir pris possession de son commandement de la division navale de l'Océan Pacifique, à Valparaiso, se rendre à la Nouvelle-Calédonie pour contribuer, par sa présence, à raffermir notre autorité sur tous les points de l'île, reçoit l'ordre de hâter son départ de Toulon, qui aura lieu vers le 25 de ce mois, par la voie de Suez, et d'aller directement à Nouméa, où il prêtera son concours à M. le commandant Olry.

« Le général de Trentinian, de l'infanterie de marine, ne reviendra en France que lorsque la tranquillité sera complètement rétablie dans notre colonie pénitentiaire.

« Ces dispositions ont été portées à la connaissance du gouverneur par une dépêche télégraphique qui lui recommande, en outre, de faire des propositions en faveur des militaires, marins et tous autres qui se sont signalés par leur dévouement depuis le commencement de l'insurrection. »

LOTTERIE NATIONALE.

4,800,000 francs de Lots.

Toute personne prenant un abonnement d'un an à l'*Eclairneur financier* recevra gratuitement un BILLET DE LA LOTTERIE NATIONALE.

L'*Eclairneur financier* paraît tous les samedis (8 pages grand format). Abonnement 2 francs par an, en mandat ou timbres-poste, 45, rue Vivienne, Paris.

Ajouter 15 centimes pour envoi du billet.

LOTTERIE DE L'EXPOSITION.

2,400,000 de lots, dont un lot de 100,000 fr.

2 billets gratuits

seront envoyés franco à toute personne qui prendra, d'ici au 31 octobre, un abonnement d'un an à la SITUATION FINANCIÈRE, journal de grand format, le plus complet et le plus accrédité des journaux financiers. (4 fr. par an en timbres-poste ou mandat, à l'administrateur de la *Situation*, 33, rue Vivienne, Paris.)

Cinq francs par mois, Livres et Musique. — Maison Abel PILON, 33, rue de Fleurus, à Paris. (Voir aux annonces.)

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (17^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^o, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 14 OCTOBRE 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3/4 amortissable	75	30	05	Crédit Foncier colonial, 500 fr.	360			Canal de Suez	740	1	25
1/2	78	10	10	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	771	25	1 25	Crédit Mobilier esp.	777	50	2 50
5/8	105	75	30	Soc. gén. de Crédit Industriel et comm., 125 fr. p.	680		1	Société autrichienne	557	50	12 50
1	113			Crédit Mobilier	445			OBLIGATIONS.			
1 1/2	505			Crédit foncier d'Autriche	555	1	25	Orléans	350		
2	507	50		Charentes, 500 fr. t. p.	608	75	1 25	Paris-Lyon-Méditerranée	355	25	
2 1/2	523			Est	698	75	1 25	Est	351		
3	463			Paris-Lyon-Méditerranée	1092	50		Nord	362		
3 1/2	395			Midi	835			Ouest	354	50	
4	319			Orléans	1140			Midi	354		
4 1/2	519			Ouest	746	25	1 25	Charentes	38	50	
5	30510	50		Compagnie parisienne du Gaz	1250		20	C ^{ie} Canaux agricoles	276	25	
5 1/2	730			C. gén. Transatlantique	490			Canal de Suez	552	50	
6	400										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR
(Service d'été, 13 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
3 heures 8 minutes du matin, express-poste, (s'arrête à Angers), omnibus-mixte.
6 — 15 — — — — — omnibus-mixte.
9 — 18 — — — — — omnibus-mixte.
1 — 25 — — — — — omnibus-mixte.
4 — 10 — — — — — omnibus-mixte.
7 — 15 — — — — — omnibus-mixte.
10 — 37 — — — — — omnibus-mixte.
(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
3 heures 30 minutes du matin, direct-mixte, omnibus.
8 — 31 — — — — — omnibus.
9 — 40 — — — — — omnibus.
12 — 40 — — — — — omnibus-mixte.
4 — 44 — — — — — omnibus-mixte.
10 — 38 — — — — — omnibus-mixte.
Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

12, Grand'Rue Saint-Nicolas, 12,
OUVERTURE D'UN GRAND DÉBALLAGE
DE LINGERIE ET BRODERIE DE NANCY ET DES VOSGES

Choix considérable de Mouchoirs brodés, initiales avec écusson, depuis 65 c. — 200 douzaines, au choix, initiales, au prix incroyable de 45 c. — Grand choix de Garnitures pour chemises brodées sur toile. — Un choix considérable de Bandes brodées à la main et au métier, à des prix très-avantageux. — 50 caisses de BELLE LINGERIE pour Dames et Enfants, de la plus haute nouveauté et de la plus grande fraîcheur : JUPONS, PANTALONS-JARRETIÈRE, Parures, 200 coupons de belles Guipures pour rideaux, beaux COLS TOILE en tous genres, MANCHETTES brodées et unies, BONNETS piqués-molletonnés, beaux BONNETS de Verdun, festonnés à la main, etc., etc.

TOUT EST MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS ET VENDU A PRIX FIXE.

Grand'Rue Saint-Nicolas, 12, ancien Magasin FERBU, marchand tailleur.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE
OU A LOUER
MAISON

Avec remise, écurie et jardin.
Rue du Pavillon, n° 7.

TERRAIN CLOS et MAGASIN, impasse du Pavillon.
S'adresser audit notaire. (465)

Bonneterie, Mercerie
A ANGERS
MAISON A CÉDER

Rue de la Roë, n° 11.

Marchandises, matériel, droit au bail.
Conditions exceptionnelles.
Vivion, à Angers. (507)

A VENDRE
POUR CAUSE DE DÉPART.

Une excellente JUMENT de service, robe noire, âgée de six ans, bonne trotteuse;
Un excellent OMNIBUS de famille, quatre places à l'intérieur, presque neuf, avec mécanique et à patentes, se découvrant à volonté;
Une SELLE de femme (à ailes), presque neuve;
Une excellente CHIENNE de garde, race montagne, âgée de trois ans.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

VIN BLANC NOUVEAU, DOUX, 80 francs la barrique, droits et fût compris.
S'adresser chez M. C. Yvon père, rue du Roi-René, à Saumur

A VENDRE

DEUX BEAUX ET BONS CHIENS, chassant toutes espèces de gibier.
S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME, au courant du commerce, demande un emploi. — Il se chargerait de la comptabilité, de la représentation ou de toute autre occupation dans une maison de commerce.
S'adresser au bureau du journal.

M^e LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un principal clerc.

ON DEMANDE un jeune homme, de 15 à 16 ans, désirant apprendre le commerce.
S'adresser au bureau du journal.

OFFRE D'AGENCE

Dans chaque commune de France, pour un article facile, pouvant rapporter 1,000 francs par an, sans rien changer à ses habitudes. — S'adresser franco à M. SANGIARD, 14, rue Rambuteau, à Paris. Joindre un timbre pour recevoir franco instructions et prix-courants. (353)

ORGE ET AVOINE

M. V^e BORET prévient les propriétaires de chevaux qu'il vient d'installer un concasseur-aplatisseur pour avoine, orge, etc. Il se charge de prendre et reconduire, une fois concassée, l'avoine à domicile.
C'est un avantage d'un quart pour les propriétaires, car il est reconnu que trois litres avoine concassée nourrissent mieux que quatre litres avoine naturelle.
Pour tous renseignements, s'adresser au bureau, rue Saint-Nicolas, 34.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. RIELLANT
DENTISTE,
Place de la Bilange, n° 4.

18, rue Beaurepaire, Saumur.

L. LE BRAS
BANQUIER

LA MAISON SE CHARGE :

- 1° De l'achat, de la vente au comptant et à terme de toutes valeurs cotées et non cotées à la Bourse de Paris ou se négociant en Banque (sans autre commission que le courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des agents de change à la Bourse de Paris), c'est-à-dire 1 fr. 25 par 1,000 francs. — 25 centimes par titre ne dépassant pas 200 francs. — Minimum de courtage, 1 franc.
- 2° De l'encaissement immédiat (sans bordereau ni classement) de tous effets publics, coupons de rente, d'actions et d'obligations de toutes valeurs françaises et étrangères, à raison de 25 centimes par cent francs.
- 3° L'ENCAISSEMENT EST GRATUIT pour tous les clients ayant fait des opérations dans la maison.
- 4° De la vérification des tirages de toutes les valeurs françaises et étrangères et du remboursement des titres sortis.
- 5° De souscrire SANS FRAIS à toutes les émissions publiques.
- 6° De faire GRATUITEMENT les versements, échanges de titres, conversions et transports de toutes valeurs. Renouvellement des titres auxquels manquent des feuilles de coupons.
- 7° De faire les recouvrements de tous effets de commerce sur la France et l'Étranger.
- 8° Service de Chèques sur Paris.

Tous les ordres doivent être adressés à M. LE BRAS, banquier, 18, rue Beaurepaire, à Saumur.
On répond aux lettres par retour du courrier.
NOTA. — La maison ne reçoit aucune espèce de fonds en dépôt.
Les bureaux sont ouverts de 9 à 6 heures, dimanches et fêtes exceptés.

UN HOMME, libéré du service militaire, muni de bons certificats, demande un emploi.
S'adresser au bureau du journal.

5 Fr. PAR MOIS depuis 20 fr. jusqu'à 100 FR. d'achat

Au-dessus de CENT francs le paiement est divisé en 20 mois

PAR MOIS FR. depuis 20 fr. jusqu'à 100 FR. d'achat

CRÉDIT

LITTÉRAIRE & MUSICAL

MAISON ABEL PILON
PARIS — 33, rue de Fleurus, 33 — PARIS

A. LE VASSEUR, Gendre et Successeur
Libraire-Éditeur

Dictionnaires VINGT MOIS DE CRÉDIT Encyclopédies

Histoire — Géographie — Littérature — Sciences — Voyages
Ouvrages illustrés — Gravures — Publications artistiques — Musique, — etc.

GRAND ATLAS DÉPARTEMENTAL DE LA FRANCE, DE L'ALGÉRIE & DES COLONIES
406. Cartes coloriées et Texte contenant la matière de 10 vol. in-8° — 2 vol. in-folio, reliés — 425 fr.

BENZINE-COLLAS

Pour enlever les taches, sans laisser d'odeur, sur les étoffes de toutes espèces, de toutes couleurs même les plus tendres; nettoyer les rubans, les gants de peau, etc.
Prix du Flacon : 1 fr. 25

POMMADE COLLAS

au Goudron de Norvège purifié
Pour arrêter la chute des cheveux et en favoriser l'accroissement.
Prix : 1 fr. 50 le Pot.

SAVON COLLAS

au Goudron de Norvège purifié
Contre les affections de la peau.
Prix du Pain : 1 fr.

Véritables Pilules Écossaises du D^r Anderson

Exiger la Signature

Contre la Constipation, les Migraines, les Congestions cérébrales, les Digestions difficiles, etc.
Prix : 1 fr. 50 la Boîte.

VIN de CLERTAN

au Pyrophosphate de Fer et de Manganèse.
Ce Vin, d'une saveur agréable, est nécessaire à toute personne affaiblie par une cause quelconque (excès de travail ou abus des plaisirs, Convalescence, Diabète, Allaitement, Croissance trop rapide, etc.)
Prix { de la Bouteille 3 fr. 50
des 6 Bouteilles 18 "

Dépôt Général : Pharm. C. COLLAS, 8, rue Dauphine, Paris,
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES DE CHAQUE VILLE